

Formation par apprentissage
Ingénieur spécialité
« Génie de l'Eau et Aménagement (GEA) »

Cycle ingénieur complet : années 2026-2029
Années 4 et 5 du cycle ingénieur : années 2026-2028
Année 5 du cycle ingénieur : année 2026-2027

Version mise à jour le 11 mai 2026.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES

La vocation de la spécialité Ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement de Polytech Nice Sophia est de former des ingénieurs capables de répondre aux attentes des entreprises et des collectivités spécialisées dans le domaine de l'eau et de son environnement, qui sont (i) la gestion de la ressource et des phénomènes extrêmes, (ii) la conception et le dimensionnement d'ouvrages hydrauliques, (iii) la gestion des eaux en milieu urbain, (iv) l'exploitation de réseaux, (v) la conception, la création et la gestion des aménagements nécessaires avec la prise en compte des environnements naturels et artificiels et (vi) la conduite de chantiers, en prenant en compte l'impact du changement climatique sur ces différentes activités. .

Ce parcours est organisé en trois années d'études complètes (GEA3, GEA4 et GEA5) et six semestres, les cours ont lieu dans les locaux de Polytech Nice Sophia sur le campus SophiaTech, et sur le Campus Vert d'Azur à Antibes.

La spécialité « Génie de l'Eau et Aménagement » forme des cadres en ingénierie de l'eau et de l'aménagement de l'environnement capables de répondre aux attentes des entreprises et des collectivités spécialisées dans le domaine. Les diplômés possèdent des compétences fondamentales dans le domaine des sciences de l'eau et de l'aménagement (hydrologie, hydraulique, hydrogéologie, géoscience, aménagement de l'espace) et maîtrisent les outils informatiques de cartographie (SIG), de modélisation et de simulation utilisés dans tous les secteurs du domaine (gestion des eaux urbaines, conception d'équipements et d'ouvrages hydrauliques, exploitation de réseaux, gestion de la ressource en eau et du transport sédimentaire, prévision des phénomènes hydro-climatiques extrêmes, définition de zones inondables, création des espaces verts, désimperméabilisation, renaturation, etc.). Ils possèdent également des compétences sur les aspects réglementaires (Loi sur l'eau, Directive cadre européenne, droit des affaires, etc.) et économiques (micro-économie, finances publiques, marchés publics, etc.) du domaine, et maîtrisent les techniques d'aide à la décision

et de communication. L'ingénieur s'appuie sur la compréhension du fonctionnement de l'entreprise sous tous ses aspects (fonctions techniques, gestion du personnel, aspects administratifs, juridiques, financiers, connaissances des coûts et des marges, fonction commerciale) et doit pouvoir formuler un diagnostic global du fonctionnement de l'entreprise (stratégie, points forts, points faibles, possibilités d'évolution).

La spécialité ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement **est ouverte à l'alternance depuis 2020**, et permet à une vingtaine d'étudiants par année une intégration immédiate dans le monde du travail, tout en bénéficiant d'une formation diplômante de haut niveau.

PUBLIC CONCERNÉ

La spécialité ingénieur « Génie de l'Eau et Aménagement » s'adresse aux étudiants issus du cycle préparatoire interne PeiP A et B du réseau Polytech, du cycle préparatoire général aux grandes écoles en sciences et techniques tels MP, PC, PT, TSI, ATS, etc., aux titulaires d'une L2 ou L3 dans des domaines scientifiques (mathématiques, physique, informatique, mécanique des fluides, sciences de la Terre, Sciences de la vie, biologie...), d'un BUT 2^e ou 3^e année en Mesure physique, Génie civil, Informatique décisionnelle et Génie biologique) ou d'un BTS du domaine des Métiers de l'eau – ME, Gestion et maîtrise de l'eau – GEMEAU, Aménagement paysager, Production horticole, Bâtiment et Travaux publics. L'admission en 4^e année est possible au cas par cas pour les étudiants titulaires d'un M1 et exceptionnellement d'un niveau L3 d'un diplôme étranger.

PRÉ-REQUIS

Les candidats doivent avoir au minimum le niveau B1 du CECRL en Anglais (à l'issue de la formation, la certification B2 en anglais est obligatoire pour valider le diplôme d'ingénieur, et B1 dès la fin de la 3^e année).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Université Côte d'Azur, dont l'école Polytech Nice Sophia fait partie, a mis en place un aménagement des études et des examens pour les personnes en situation de handicap, avec notamment la possibilité de :

- Prêt de matériel informatique
- Supports d'enseignement papier lorsque cela est possible
- Dispense d'assiduité
- Délais supplémentaires pour les rendus
- Temps majoré d'un tiers pour diverses épreuves

Davantage d'informations sur ce lien :

<http://univ-cotedazur.fr/handicap>.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Sur les trois années de formation, l'alternance est organisée de la manière suivante :

- **1^{ère} année (GEA3)** : alternances de 4 à 5 semaines entre l'école et l'entreprise.
- **2^e année (GEA4)** : au premier semestre, alternances de 4 à 5 semaines entre l'école et l'entreprise ; au deuxième semestre, 8 semaines à l'école, puis 8 semaines en entreprise suivi de 9 semaines de stage en entreprise à l'étranger sur des dates dépendant des destinations.
- **3^e année (GEA5)** : au premier semestre alternances de 4 à 5 semaines entre l'école et l'entreprise ; au second semestre, en entreprise à l'exception de 3 à 4 semaines à l'école réparties au cours du semestre.

Les calendriers opérationnels d'alternance sont fournis en début d'année universitaire (septembre 2026).

LIEU DE LA FORMATION

Adresse principale (lieu de la plupart des enseignements, des bureaux des enseignants du département, de la direction de l'École et des différents services administratifs de l'École) :

Polytech Nice Sophia – Université Côte d'Azur

Campus SophiaTech

Site des Templiers

930, route des Colles, B.P.145

06903 Sophia Antipolis

À partir de la seconde année, quelques sessions de cours nécessitant l'accès à des environnements spécifiques de travail auront lieu au Campus Vert d'Azur d'Antibes, situé à 6 km de distance de Polytech.

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès est de l'ordre de 6 mois, avec un dépôt des candidatures en ligne (<https://ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr>) vers mars, un traitement des dossiers avec réponse d'admissibilité vers le mois de mai. L'acceptation des candidatures correspondant à l'admission à la formation est conditionnée par l'obtention d'une embauche en apprentissage dans le domaine, validée par l'équipe de formation avant la fin du mois de septembre. Les cours commencent début septembre.

CONTACTS

Responsable de la formation, pédagogie, validation des sujets d'alternance

Pr. AUDRA Philippe

Philippe.AUDRA@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 41 21

Responsable du parcours Aménagement sur le Campus Vert d'Azur
Adil DIDI

adil.didi@educagri.fr 04 92 91 02 33

Relations entreprises Polytech Nice Sophia, informations générales, budget
Veronika Nedeltchev

Veronika.NEDELTCHEV@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 40 37

Administration et relations avec le CFA, suivi des alternants
Najat BOUASLA

Najat.Bouasla@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 41 02

Suivi administratif des alternants
Nathalie DUCHAUCHOY

Nathalie.DUCHAUCHOY@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 40 38

CFA Epure Méditerranée, conseillère contrat d'apprentissage
Jennifer DAUBEC

Jennifer.daubec@formasup-med.com - 06 79 68 37 91 / 04 91 14 04 50

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Pour l'heure, le taux de réussite est de 90% à 100 % après les éventuelles épreuves complémentaires et/ou redoublement.

Note sur le compte rendu de conseil de perfectionnement : Le conseil de perfectionnement ou une réunion équivalente est obligatoire (cahier des charges du CFA). Des représentants des enseignants et des entreprises sont invités mais aussi des représentants des apprentis.

CONTENU DE LA FORMATION

Les trois années de la spécialité d'ingénieur « Génie de l'Eau et Aménagement » (GEA3, GEA4 et GEA5) sont ouvertes à l'apprentissage. Le recrutement peut être fait en première, deuxième, ou troisième année selon les critères définis dans la section dédiée (PUBLIC CONCERNE).

L'ensemble de la formation s'organise en deux parcours, comportant un tronc commun (TC), et deux mineures de spécialisation « Génie de l'Eau » et « Aménagement ». La 1^{ère} année de formation est commune à tous les apprentis de la formation. Puis les deux mineures de spécialisation représentent environ 1/3 en 2^e année, et ¾ en 3^e année à la rentrée 2026/27. Le programme ci-après est susceptible de modifications et ajustements en cours de parcours, notamment selon les recommandations faites par la Commission des Titres pour l'accréditation, selon les progrès en sciences et techniques (e.g. dans l'usage de l'intelligence artificielle dans les métiers visés) et selon les recommandations du conseil de perfectionnement de la formation.

Légende des tableaux :

Acronyme	Sens de l'acronyme
CM	Cours Magistral : la promotion est complète
TD	Travaux Dirigés : exercices théoriques par groupe
TP	Travaux Pratiques : expériences pratiques en laboratoire ou sur le terrain par groupe
EP	Encadrement personnalisé : suivi du résultat de l'étudiant
TRIG	Travail encadré individuel ou en groupe dans le cadre d'un projet défini par l'école et éventuellement avec l'entreprise

A la rentrée 2026/27, semestre 5 de 3A : 393 h et 24 h en option

Libellé	CM	TD	TP	EP
Semestre 5 Normal - 3A FISA	128	250	10	5
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max) (option)				
Activités sportives		24		
Activités culturelles		24		
Langue vivante 2		24		
Engagement étudiant				2
Humanités FISA S5				
Communication écrite et orale		10		
Santé et sécurité au travail		8		
Démarche qualité		8		
Conférences métiers	2			
Histoire des sciences et de l'industrie	4			
Anglais S5		30		
Acquis en entreprise S5				
Acquis en entreprise S5				4
Réunion de rentrée		3		
Réunion tuteurs/apprentis		3		
Hydraulique fluviale 1				
Intro hydraulique en surface libre	6	18	10	
Droit de l'eau, risques et réglementation	12	12		
Dynamique fluviale	16	16		1
Outils et méthodes de l'ingénieur				
Outils de calculs scientifiques	8	20		
Programmation 1	8	20		
Sciences de l'aménagement				
Introduction aménagement	12	18		
Les dynamiques du vivant	10	20		
Diagnostic de l'aménagement	10	20		
Sciences de l'eau				
Eau et santé	14	12		
Cycle de l'eau et enjeux climatiques	14	12		

Homogénéisation (2 sur 3 ECUE au choix)				
Bases en mathématiques	6	10		
Bases en programmation	6	10		
Bases en aménagement	6	10		

A la rentrée 2026/27, semestre 6 de 3A : 412 h et 24 h en option

Libellé	CM	TD	TP	EP
Semestre 6 Normal - 3A FISA	86	290	32	4
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max) (option)				
Activités sportives		24		
Activités culturelles		24		
Langue vivante 2		24		
Engagement étudiant				2
Humanités FISA S6				
Connaissance de l'entreprise		28		
Qualité de vie au travail		8		
Enjeux environnementaux et RSE	4	4		
Management de projet		12		
Conférences métiers	2			
Anglais S6		65		
Acquis en entreprise S6				
Acquis en entreprise S6				4
Réunion de régulation apprentis		3		
Hydrologie et hydraulique				
Intro Hydrologie	8	16	6	
Modélisation en hydraulique	8	18		
Aménagement des bassins et des cours d'eau	8	16	6	
Outils numériques				
Programmation 2	0	26	0	
SIG et BD	6	16	6	
Méthodes numériques pour l'hydraulique	8	14	8	
Outils mathématiques	8	16	6	
Conduite et gestion de chantier				
Ingénierie des marchés publics	12	18		
Gestion et optimisation durable de chantier	12	18		
Conduite de chantier	10	12		

A la rentrée 2026/27, semestre 7 de 4A : 362 h et 24 h en option

Libellé	CM	TD	TP	EP	TRIG
Semestre 7 Normal - 4A FISA	54	212	44	8	44
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max) (option)					
Activités sportives		24			
Activités culturelles		24			
Langue vivante 2		24			
Engagement étudiant				2	4
Humanités FISA S7					
Gestion comptable et financière		24			
Interculturalité en entreprise		3			
Ethique		8			
Droit social		4			
Conférences métiers	2				
Anglais S7		30			
Acquis en entreprise S7					
Acquis en entreprise S7				4	25
Réunion tuteurs/apprentis		3			4
Visualisation numérique des données					
SIG et applications opérationnelles		24		1	3
Dessin Assisté par Ordinateur		20			
Génie civil et projet					
Géotechnique et génie civil	10	18			
Projet d'ingénierie_Tronc commun	6	12			6
Projet d'ingénierie_Projet				2	
Choisir 1 mineure (obligatoire) parmi les 2 suivantes					
MINEURE Génie de l'eau (2 UE obligatoires)	36	66	44	1	6
Hydrologie et hydraulique 1					
Hydrologie opérationnelle	12	20	6		
Hydraulique avancée	12	20	10		6
Acquisition et traitement de données					
Stage terrain (hydrométrie-topo.)_Tronc commun	2	8	16		
Stage terrain (hydrométrie-topo.)_Projet				1	
Géologie et hydrogéologie	10	18	12		
MINEURE Aménagement paysager (3 UE obligatoires)	20	64	36		
Urbanisme et paysages					
Interactions paysage & société	4	14	2		
Enjeux de l'arbre en ville	2	14	4		
Gestion des espaces naturels					
Diagnostic milieu naturel	6	10	8		
Protection, conservation, mesures compensatoires	2	10	4		
Gestion des espaces aménagés					
Analyse paysagère	4	8	10		
Plan de gestion aménagement paysager	2	8	8		

A la rentrée 2026/27, semestre 8 de 4A : 237 h et 24 h en option

Libellé	CM	TD	TP	EP	TRIG
Semestre 8 Normal - 4A FISA	51	149	0	5	32
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max) (option)					
Activités sportives		24			
Activités culturelles		24			
Langue vivante 2		24			
Engagement étudiant				2	4
Humanités FISA S8					
Management d'équipe		8			
Projet professionnel					
Jeu d'entreprise		14			
Conférences métiers	2				
Anglais S8		30			
Acquis en entreprise S8					
Acquis en entreprise S8				4	25
Réunion de régulation apprentis		3			4
Introduction à l'intelligence artificielle	3	24			
Choisir 1 mineure (obligatoire) parmi les 2 suivantes					
MINEURE Génie de l'eau (2 UE obligatoires)	46	70	0	1	3
Hydrologie et hydraulique 2	26	36	0	1	3
Dynamique fluviale	16	16		1	3
Modélisation en hydraulique	10	20			
Hydrogéologie approfondie	20	34	0	0	0
Hydrogéologie	16	20			
Modélisation-hydrodynamique souterraine	4	14			
MINEURE Aménagement paysager (3 UE obligatoires)	34	84	0	0	0
Conception et modélisation de l'aménagement	12	28			
Modélisation en aménagement	8	16			
Conception projet aménagement	4	12			
Culture Paysagère	12	28			
Art et concept du paysage	6	14			
Paysage urbain	6	14			
Aménagement des espaces sportifs et récréatifs	10	28			
Méthodes culturelles	6	18			
Impact environnemental des espaces sportifs	4	10			

A la rentrée 2026/27, semestre 9 de 5A : 433 h et 24 h en option

Libellé	CM	TD	TP	EP	TRIG
Semestre 9 Normal - 5A FISA	114	159	38	8	114
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max) (option)					
Activités sportives		24			
Activités culturelles		24			
Anglais renforcé ou Langue vivante 2		24			
Engagement étudiant				2	4
Projet d'études et de recherche S9	0	12		2	60
Projet d'études et de recherche (EP)				2	
Intelligence artificielle appliquée	12	12			
Acquis en entreprise S9					
Acquis en entreprise S9				4	25
Réunion de régulation apprentis		3			4
Conférences métiers	2				
Choisir 1 mineure (obligatoire) parmi les 2 suivantes					
MINEURE Génie de l'eau (5 UE obligatoires)	100	132	38	0	25
Modélisation numérique					0
Modélisation en hydraulique urbaine	8	12			
Modélisation 2D (surface libre et en charge)	10	20			
Méthodologies opérationnelles					0
Modélisation hydrologique avancée	6		10		
Changement climatique et enjeux hydriques	10				
Modélisation de réseaux	10	18	6		
Communications & réglementation					25
Communication visuelle			16		25
Risque inondation et réglementation	12	12			
Ingénierie des services de l'eau-S9 ALT					0
Réseau d'eau potable	2	18	6		
Assainissement	14				
Conception hydraulique	10	24			
Hydroinformatique-S9 ALT					0
Ingénierie côtière et hydraulique maritime	12	8			
Morphodynamique et transport solide	6	20			
MINEURE Aménagement paysager (4 UE obligatoires)	117	116	35	0	25
Conception et modélisation de l'aménagement					
Modélisation en aménagement	8	16			
Conception projet aménagement	4	12			25
Aménagement nourricier en milieu urbain	20	22	15		
Biotechnologies et santé du végétal	6	14	0		
Economie en aménagement paysager					
Enjeux économiques	35	12			

Droit des marchés et de l'environnement	16	24			
Gestion d'affaires	28	16	20		

A la rentrée 2026/27, semestre 10 de 5A : 121 h et 48h en option

Libellé	CM	TD	TP	EP	TRIG
Semestre 10 Normal - 5A FISA	7	50	0	4	60
Anglais renforcé S10 (option)		24			24
Recherche et Innovation					
Projet pluridisciplinaire	0	4		0	31
Conférences et visites métiers recherche	7	14	0		
Humanités FISA S10					
Stratégie d'entreprise		0			
Négociation commerciale		8			
Culture juridique et propriété intellectuelle	0	12			
Networking professionnel		7	0		
Acquis en entreprise S10					
Acquis en entreprise S10				4	25
Réunion tuteur/apprenti (soutenance)		2			
Réunion de régulation apprentis		3			4

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de la formation d'ingénieur spécialité Génie de l'Eau et Aménagement en apprentissage, les éléments théoriques sont abordés sous forme de cours magistraux (CM) ou de conférences. Ces éléments sont mis en application dans le cadre de travaux dirigés (TD) sous forme d'exercices ou de projet type ingénierie. Des cas pratiques sont effectués dans le cadre de Travaux pratiques (TP), et de sorties de terrain.

BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Tout étudiant inscrit à l'Université Côte d'Azur a un identifiant numérique qui lui permet l'accès aux services offerts par l'Université, notamment via l'environnement numérique de travail (<https://ent.unice.fr/>):

- messagerie,
- espace de stockage OneDrive,
- outil de prise de notes OneNote,
- outils visio conférence (Teams, Zoom),
- outils de pédagogique (Moodle, Compilatio.net),
- service bibliothèque (notamment les ressources en ligne),
- espaces collaboratifs,

- ...

PROFIL DES FORMATEURS

Les enseignements de la spécialité ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement en alternance sont principalement assurés et coordonnés par des enseignants-chercheurs permanents de l'Université Côte d'Azur et du Campus Vert d'Azur, mais également par des vacataires en activité en entreprise (Suez, Véolia, EDF, DHI...) et en recherche (École des Mines, Université Gustave Eiffel, INRAE, etc.).

Enseignants-chercheurs du département Génie de l'Eau et Aménagement de Polytech Nice Sophia et enseignants du Campus Vert d'Azur :

- Mohammed ASSABA (Maître de conférences associé)
- Philippe AUDRA (Professeur des Universités)
- Konstantin BRENNER (Maître de conférences)
- Arkadii SOCHINSKII (Enseignant contractuel)
- Franck TESSIER (Maître de conférences)
- Simon THALABARD (Maître de conférences)
- Benoît VIGUIER (Maître de conférences)
- Adil DIDI (Professeur Économie & Gestion financière)
- Denis FERRANDO (Professeur Biologie & Écologie)
- Christophe DONGEUX (Professeur Aménagement paysager)
- Nathalie FERRANDO (Professeur Biologie & Écologie)
- Etienne KOCH (Professeur Aménagement paysager)
- Cédric MANGINO (Professeur Aménagement paysager)
- Isabelle LIZIN (Professeur Aménagement paysager)
- Tony PINTO (Professeur Aménagement Paysager)
- Xavier GAUGLER (Professeur Aménagement Paysager)

MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des résultats a lieu sous le régime du contrôle continu. Les différentes épreuves (écrites, orales, individuelles ou non) font l'objet d'une évaluation (note sur 20). Une épreuve ne peut compter pour plus de la moitié de l'évaluation finale d'une matière composant l'UE (unité d'enseignement). Le nombre et le type d'épreuves minimum sont mentionnés sur chaque fiche matière (ou cours, appelées Éléments consécutifs d'une unité d'enseignement - ECUE) présente dans les modalités de contrôle des connaissances, modalités qui sont validées chaque année par le CAC de l'Université Côte d'Azur et fournies aux étudiants.

Toute UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est validée sous réserve d'avoir au moins 7/20 à chacune des ECUE constituant l'UE. Un semestre est validé si toutes les UE du semestre sont validées. Une année est validée si les deux semestres sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les UE ni entre les semestres.

Le jury de semestre (ou d'année), valide l'ensemble des résultats académiques des élèves ingénieurs et décide, sur proposition des commissions préparatoires des spécialités, la participation à d'éventuelles épreuves complémentaires, en cas de non-validation d'une UE.

Un élève qui n'a pas validé toutes les UE de son année peut être autorisé à se réinscrire dans la même année. Le redoublement n'est pas un droit et une seule réinscription au titre du redoublement est autorisée dans le cycle ingénieur. Lorsque le jury propose un redoublement, celui-ci donne lieu à un contrat pédagogique signé avec l'élève, précisant notamment l'organisation pédagogique de l'année et les modalités de validation de la ou des Unités d'Enseignement redoublées et les crédits ECTS correspondants.

Enfin, en cas de décision de non-autorisation à poursuivre, l'élève est reçu par le Directeur des études et/ou le responsable de spécialité de façon à étudier avec lui les possibilités de poursuites d'études qui peuvent lui être offertes au sein de l'université ou dans d'autres établissements.

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur, un étudiant doit valider l'ensemble des 6 semestres. Cependant d'autres conditions sont nécessaires, à savoir :

- Une ou des mobilités internationales d'une durée cumulée minimale de 9 semaines,
- Un niveau minimal en anglais (B2) validé par un test officiel (TOEIC avec score de minimal de 785, ou équivalent).

L'ensemble est décrit en détail dans le Règlement des études, disponible sur le site de l'École, qui est le texte réglementaire de référence régulièrement mis à jour.

MOYENS TECHNIQUES

L'École Polytech Nice Sophia est installée sur le Campus SophiaTech, qui regroupe sur le même site plusieurs acteurs académiques majeurs : l'Université Côte d'Azur, EURECOM, l'INRIA, le CNRS et l'INRAe. Ce campus a pour vocation de développer les synergies entre les acteurs présents sur le site, de favoriser les échanges entre étudiants, enseignants, chercheurs, pôles de compétitivité, et créateurs d'entreprises.

La plupart des locaux pédagogiques sont mutualisés pour l'ensemble des spécialités, y compris les salles informatiques dédiées aux projets et TPs sur ordinateur.

La formation Génie de l'eau et Aménagement dispose de salles spécifiques pour ses TP de mécanique des fluides et d'hydraulique (bancs d'hydraulique à surface libre, d'hydraulique en charge, de transport sédimentaire, d'hydraulique souterraine, de génération d'hydrogramme pluie-débit) et pour le stockage des appareils de mesures sur le terrain, la mesure de débit en rivière (micro-moulinet, courantomètre acoustique, ADCP), ainsi que pour la topographie (niveau de chantier, laser, drone).

L'École dispose de plusieurs dispositifs de visioconférence permettant de transmettre en audio et vidéo, mais aussi des données informatiques. La visioconférence est utilisée en accès libre. De plus, le système de vidéoconférence mis en œuvre par l'Université Côte d'Azur, dans

le cadre de son Environnement Numérique de Travail régional, est disponible pour faire des réunions multisites, pour suivre des élèves dans le cadre de leurs périodes en entreprise, notamment. La plateforme CACTUS mis en place par le CFA EPURE est également un outil de suivi obligatoire pour chaque alternant.

Polytech Nice Sophia met à la disposition de ses élèves et de ses personnels d'importants moyens informatiques pour toutes les spécialités. L'École peut confier à chaque élève qui n'en possède pas un ordinateur portable qu'il conserve durant toute sa scolarité. En complément de cet équipement individuel, il existe des salles de postes fixes (actuellement, 144 PC fixes au total) utilisés essentiellement en libre-service ou avec des logiciels spécifiques nécessitant des licences particulières. Pour la pédagogie et les enseignements, l'École met également à disposition des serveurs pour abriter les profils, les applications et les espaces disques des élèves, des enseignants, pour l'enseignement des Bases de données, en plus des serveurs web, du serveur mail, serveur ftp, serveur web local, et du serveur de fichiers et sauvegardes.

Les étudiants bénéficient d'un accès à la Bibliothèque universitaire et au Learning Center du Campus SophiaTech.

La Direction des Relations Entreprises de Polytech Nice Sophia et le Pôle entreprise du Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) sont dédiés aux apprentis, fournissant un suivi des parcours individuels, des contrats tripartites avec le CFA Epure Méditerranée, un accès aux bases de données de stages, d'offres d'emploi ou d'apprentissage, un lien avec les entreprises du domaine, et d'une manière plus générale un accompagnement étroit tout au long du parcours en alternance.

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

La vocation de la spécialité ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement est de former des cadres avec une solide base scientifique, complétée par un volet de formation plus spécifique ciblé sur la gestion de l'eau et de son environnement. L'objectif est d'offrir à l'apprenti un bagage scientifique et technologique permettant une insertion dans tous les secteurs du monde liés aux sciences de l'eau et de l'environnement (hydrologie, hydraulique en charge, hydraulique à surface libre, hydrogéologie, changement climatique, revitalisation, renaturation, aménagement paysager, etc.), tout en lui donnant les compétences transversales (langues, sciences humaines, économiques et sociales) nécessaires à la bonne conduite de son projet professionnel.

Les types d'entreprises visés sont tout aussi bien des PME que des grands groupes nationaux/internationaux, des sociétés de prestation de service, des entreprises publiques, des organismes de recherche, ou encore des start-ups.

Les emplois accessibles sont très nombreux et variés : ingénieur d'étude, de projets, de recherche, chargés d'affaires, chargés de mission inondation, coordination et de suivi de chantier, mais aussi dans la direction d'agence ou de secteur.

L'ingénieur doit être porteur d'innovation dans l'ensemble des fonctions de l'entreprise, dans les services des collectivités territoriales, pour des missions de direction de service ou de suivi

de chantiers, dans les bureaux d'étude technique, où ses connaissances techniques et ses capacités de gestion lui permettront d'assurer des missions de maîtrise d'œuvre.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût annuel de la formation est fixé à **11 229 € par année** (*montant en cours de validation par les organismes de financement de la profession*). Il n'y a pas de reste à charge pour l'employeur. Nous nous alignons sur le montant de la prise en charge de votre OPCO (*convention avec un reste à charge de 0 €*).

Le code diplôme est : **17011601**, et le code RNCP est : **38324**.

L'apprenti ne paye pas de frais d'inscription lors de son inscription dans la formation, il doit seulement s'acquitter de la CVEC.

Attention, depuis le décret 2025-585 du 27 juin 2025 applicable au 1^{er} juillet 2025, il existe une participation obligatoire pour les entreprises de 750 € par contrat pour les formations de niveau 6 et 7. En outre, il n'y a plus de prise en charge pour le secteur public.

Montant des aides aux employeurs pour tout contrat d'apprentissage signé en 2026 :

nb salariés	RQTH	niveau formation		
		3 & 4	5	6 & 7
< 250	6000€	5000€	4500€	2000€
≥ 250	6000€	2000€	1500€	750€

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053634597>